

OFFRE D'EMPLOI POSTE PERMANENT

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est composé de 56 regroupements et organismes nationaux de l'action communautaire autonome (ACA) représentant environ 4000 groupes actifs au Québec. Il a pour mission de défendre et de promouvoir leurs intérêts ainsi que d'assurer leur représentation. Il participe au développement social du Québec en fonction des valeurs et des principes de l'ACA.

LE RQ-ACA EST À LA RECHERCHE d'une personne autonome, créative et organisée faisant preuve d'adaptation pour occuper le poste de coordonnatrice ou coordonnateur du RQ-ACA.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du conseil d'administration, la personne :

- Voit à la planification, la réalisation et à l'évaluation du plan d'action;
- Mobilise les membres et suscite leur participation et leur engagement;
- Assure les liens avec les instances et effectue des représentations;
- Fait la promotion de la mission et de l'action du RQ-ACA;
- Assure la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

PROFIL RECHERCHÉ

- Adhésion aux valeurs de l'ACA dans le respect des pratiques associatives et démocratiques;
- Grande capacité à mobiliser autour des enjeux de l'ACA;
- Capacité d'exercer un leadership inclusif;
- Excellente capacité d'analyse des enjeux sociaux, politiques et communautaires;
- Capacité d'avoir une vision stratégique;
- Capacité de communication et de vulgarisation;
- Capacité à représenter le Réseau dans les médias;
- Expérience significative en gestion;
- Faire preuve d'engagement dans l'exercice de ses tâches et responsabilités.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Semaine de travail de 35 heures (horaire variable)
- Salaire selon la politique relative aux conditions de travail en vigueur
- Régime de retraite et assurance collective

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur C.V. accompagné d'une lettre d'intérêt **au plus tard le 13 janvier 2017**, à 17 h, à l'adresse courriel suivante : emploi.rqaca@gmail.com

Seuls les C.V. envoyés par courriel seront considérés.

Seules les personnes dont le C.V. a été retenu seront contactées pour une entrevue.

**Les entrevues se tiendront dans la semaine du 23 janvier 2017
et la personne choisie entrera en fonction le 6 mars 2017.**